

OBJET : Demande d'autorisation de signer la convention de partenariat passée entre la Ville d'Aaubervilliers et l'association AIDE Ile-de-France dans le cadre d'une action de réduction des risques liés à la consommation de drogues.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Madame l'Adjointe au Maire,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers l'activité de son Service Communal d'Hygiène et de Santé, des actions de prévention et de lutte contre la toxicomanie et les risques liés à la consommation de drogues,

Considérant que l'Etat finance une part de action ainsi que d'autres communes~~cette année la ville a la possibilité de solliciter auprès de la DRASS une subvention pour l'action susvisée,~~

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat passée entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association Aides Ile-de-France pour la mise en œuvre d'une action de réduction des risques liés à la consommation de drogues.